EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS AR Prefecture DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



063-200070712-20220614-DBC20220614_08-DE Reçu le 22/07/2022 Publié le 22/07/2022

N° DBC 20220614-08

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle **63300 THIERS** contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

Membres du Bureau présents :

Membres du Bureau représentés:

Membres présents sans voix délibératives : 2

Total votants:

22

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2022 à 13H

Date de la convocation: 08 juin 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 14 juin 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Chantal CHASSANG, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Éric CABROLIER, Michel GONIN, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Serge THEALLIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Serge FAYET, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Jean-Éric GARRET, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

TARIFS DU CENTRE AQUATIQUE

Rapporteur: Tony BERNARD, Président

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu les compétences de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne;

Vu la délibération n°20200715-05 portant délégation au Bureau Communautaire de fixer les tarifs et droits au profit de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne qui n'ont pas un caractère fiscal.

Le centre aquatique de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ouvre ses portes le 1^{er} juillet 2022.

Après concertation, il est proposé de valider les tarifs ci-joint pour accueillir les différents publics.

AR Prefecture

063-200070712-20220614-DBC20220614_08-DE Reçu le 22/07/2022 Publié le 22/07/2022



TARIFS CENTRE AQUATIQUE



	ntrées Scolaires	
	Territoire TDM	EXT Territoire TDM
Caslas Matarrallas		2€
Ecoles Maternelles	gratuit	2€
Ecoles Elémentaires	gratuit	
Collèges	20€/Ligne/Heure	20€/Ligne/Heure
Lycées	20€/Ligne/Heure	20€/Ligne/Heure
ALSH	gratuit	2€
	PUBLICS	
Entrée enfants – 3 ans	Gratuit	
Entrée Enfant 3 - 17 ans, étudiants	3€	
Entrée + 65 ans	3,50 €	
Entrée Adulte	4€	
Tarifs réduits (avec un justificatif) : demandeur	1€	
d'emploi, personne en situation de handicap,		
minimum vieillesse (ASPA) et minima sociaux		
Entrée unitaire groupe adultes + 10 personnes	3.50 €	
Entrée unitaire groupe enfants + 10 personnes	2.50 €	
Abonnement 10 entrées enfants, étudiants	25 €	
Abonnement 10 entrées Adultes	35 €	
Pass Famille	Gratuité du 3ème enfant et plus	
	Activités	
	Territoire TDM	EXT Territoire TDM
Aquagym	7,5 € la séance	9,5 € la séance
	70 € abonnement de 10	90 € abonnement de 10
Aquaphobie	7,5 € la séance	9,5 € la séance
	70 € abonnement de 10	90 € abonnement de 10
Aquafitness	10 € la séance	12 € la séance
	90 € abonnement de 10	110 € abonnement de 10
Aquabike	10 € la séance	12 € la séance
	90 € abonnement de 10	110 € abonnement de 10
Bébé Nageur (enfants de 6 mois/3 ans) un parent inclus	6 € la séance	8 € la séance
Parcours aquatique (3-6 ans) un parent inclus	6 € la séance	6 € la séance
Ecole de natation enfants	110 € /année	140 € / année
Ecole de natation adultes	130 € /année	160 € /année
Achat Carte d'entrée	2€	2 €
Cours individuel enfants/adultes	10€/H	12 € /H

TOTAL VOTANTS: 22

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 22

Abstentions:

Conseillers présents : 23 Pour: 22

Représentés: 1

Non-participation :

Contre:

Pour ampliation c ertifiée conforme, Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon



